



Deplacement mission chsct obligation d'utiliser une auto de locat

Par **marion**, le **05/03/2010** à **19:58**

Bonjour,
je suis membre chsct , pour mes deplacements dans les differents sites de l'entreprise , j'utilise mon vehicule personnel depuis deux mois en contrepartie d'une note de frais, auparavant une voiture de location était mise a ma disposition, les relations etant tendues avec mon employeur , il m'oblige pour mes deplacements chsct d'utiliser une auto de location, deplacement dont la frequence est de deux jours par mois, journée pour laquelle je suis payé comme une journée de travail avec panier et remboursement frais d'autoroute, puis je refuser d'utiliser l'offre locative, et a chaque deplacement passer par l'agence de location?